



BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL & MAI 2022

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022

Les séances du conseil municipal sont tenues maintenant en présentiel.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois de mars totalisent 48 468,04 \$.

ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE, BALAYAGE DE RUES, FAUCHAGE, DÉBROUSSAILLAGE, MATÉRIAUX GRANULAIRES ET MACHINERIE RELATIVE À DES TRAVAUX DE VOIRIE 2022

Des invitations ont été envoyées à quelques entrepreneurs pour des prix relatifs aux travaux de voirie demandés ci-haut pour 2022.

MANDAT POUR AVIZO EXPERTS-CONSEILS

La municipalité continue de poursuivre le dossier du traitement des eaux usées. La FQM accompagne la firme Avizo Experts-Conseils pour leur service de consultation d'ingénierie avec la proposition d'une nouvelle technologie de traitement des eaux usées. Le conseil accepte le budget d'honoraires supplémentaires en complément à l'appel d'offres 2016-01 pour la poursuite du mandat de la firme au montant de 46 501 \$. Ceci comprend : Ajustement résiduel au taux de 2022 soit 22 701 \$ et l'avenant 2022 soit 23 800 \$. Les taxes applicables sont à ajouter aux prix soumis.

TRAITEMENT DES GROS REBUTS AU CENTRE DE TRI DE SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER

Le montant cette année sera de 126,50 \$/ la tonne métrique, incluant la taxe de redevance gouvernementale, plus les taxes. **LA COLLECTE DES GROS REBUTS SE TIENDRA LE 23 MAI 2022.**

TRANSPORT ADAPTÉ

Considérant les obligations liées aux articles 48.39 à 48.43 de la Loi sur les Transports entourant le service municipal de transport des personnes handicapées;

Considérant que, historiquement, la Ville de Thetford Mines a toujours été désignée comme ville mandataire par les municipalités composant la MRC des Appalaches;

Considérant que le mandat d'organiser et de gérer un service de transport pour les personnes handicapées a été délégué à l'organisme Transport adapté de la région de Thetford;

Considérant que l'ensemble des municipalités de la MRC des Appalaches font partie de Transport adapté de la région de Thetford;

Considérant les événements des derniers mois qui ont mené à certaines impasses quant à l'offre de services offerts par l'organisme et ce qui est souhaité par différentes municipalités;

Considérant le souhait de travailler en concertation sur le plan régional;

Considérant la volonté des municipalités de parvenir à un consensus quant à l'offre de services;

Considérant qu'avant d'envisager que la MRC déclare sa compétence pour le transport collectif et adapté, les municipalités souhaitent poursuivre les discussions dans le but de maintenir le modèle actuel et trouver une entente qui répondra aux besoins de l'ensemble des municipalités, incluant la ville mandataire;

En conséquence, il est proposé par ALEX VACHON, appuyé par MÉLISSA TURGEON

Et résolu à l'unanimité des conseillers,

Que la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande demande à la MRC des Appalaches d'entreprendre toutes les discussions nécessaires en son nom afin de parvenir à une entente sur le plan de transport et sur l'offre de services avec la ville mandataire et l'organisme délégué le cas échéant.

Que la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande désigne la MRC des Appalaches, en l'occurrence sa préfète et son directeur général, comme porte-parole régional et représentant des 18 municipalités locales afin d'agir à titre d'interlocuteur unique auprès de la ville mandataire.

AUTORISATION DU PASSAGE DE VÉLO QUÉBEC ÉVÈNEMENTS

Que les membres de ce conseil autorisent le passage du Grand tour, prévu le mardi 9 et mercredi 10 août 2022 dans la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

Le Grand tour est un évènement d'une semaine (7 jours) regroupant 1 500 cyclistes sur un parcours en boucle dont le départ et l'arrivée sont prévus cette année à Sainte-Croix. Il sera possible pour les participants de parcourir des distances variant entre 32 et 140 km.

AVIS DE MOTION, DÉPÔT PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

André Mercier donne avis de motion, dépose et présente un résumé du projet remplaçant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux cités comme suit :

Les valeurs et les obligations générales : l'intégrité, l'honneur, la prudence, le respect, la loyauté, recherche de l'équité.

Les conflits d'intérêts :

Assumer fidèlement ses fonctions en conformité avec les législations applicables, incluant la réglementation en vigueur à la Municipalité ou dans tout organisme municipal;

Interdiction d'agir, de tenter d'agir ou d'omettre d'agir de façon à favoriser, dans l'exercice de ses fonctions, ses intérêts personnels ou d'une manière abusive, ceux d'une autre personne;

De se prévaloir de sa fonction pour influencer ou tenter d'influencer la décision d'une autre personne de façon à favoriser ses intérêts personnels ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne.

Les avantages :

Interdiction de solliciter, de susciter, d'accepter ou de recevoir, pour lui-même ou pour une autre personne, quelque avantage que ce soit en échange d'une décision, d'un acte, de l'omission de décider d'agir ou de l'exercice d'une influence quelconque dans le cadre de ses fonctions;

D'accepter tout don, tout avantage, quelle que soit sa valeur, qui est offert par un fournisseur de biens ou de services qui peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ou qui risque de compromettre son intégrité.

La discrétion et la confidentialité, l'utilisation des ressources de la municipalité, le respect des personnes, l'obligation de loyauté, la sobriété, l'après-mandat ou suite à la fin de son emploi

L'adoption du règlement relatif au remplacement du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux sera adopté lors de la séance ordinaire du 2 mai 2022 à 20 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale, Saint-Adrien-d'Irlande.

PROJETS À VENIR

Bornes électriques à l'édifice municipal, jeux d'eau, ascenseur dans l'édifice municipal pour prioriser l'accès à tous les services offerts à la municipalité peu importe les différents étages de l'édifice et du service à rendre à la population.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 2 MAI 2022

FORMATION OBLIGATOIRE EN ÉTHIQUE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

La liste des élus ayant suivis leur formation, ayant reçus leur attestation et constatée par la greffière-trésorière, madame Ghislaine Leblanc : Jessika Lacombe, mairesse, Mélissa Turgeon, Marina Lemay, conseillères, Rock Côté, André Mercier, Alex Vachon, Carl Croteau, conseillers.

MAIRE SUPPÉANT

Le maire suppléant pour la période des mois de mai, juin, juillet et août 2022 sera Carl Croteau.

DERNIER PAIEMENT POUR LE DÉNEIGEMENT

Le dernier paiement sera effectué le ou vers le 15 mai 2022.

DÉPÔT DES RAPPORTS D'AUDIT PORTANT SUR L'ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2023

En vertu de l'article 86.8 de la Loi sur la Commission municipale, la greffière-trésorière dépose les rapports d'audit portant sur l'adoption du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations 2021-2023 pour les municipalités de moins de 100 000 \$ habitants.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2021

| REVENUS | RAPPORT 2021 |
|-------------------------------|---------------------|
| Taxes | 512 141 \$ |
| Autres revenus | 27 415 \$ |
| Paiement tenant lieu de taxes | 565 \$ |
| Subventions | 489 114 \$ |
| | |
| Total des revenus | 1 029 235 \$ |

| DÉPENSES | |
|--|-------------------|
| Administration générale | 215 716 \$ |
| Sécurité publique | 68 406 \$ |
| Transport routier | 261 005 \$ |
| Hygiène du milieu | 73 627 \$ |
| Urbanisme | 18 572 \$ |
| Loisirs | 27 524 \$ |
| Transfert des activités d'investissement | 261 294 \$ |
| | |
| TOTAL des dépenses | 926 144 \$ |
| SURPLUS de l'exercice | 103 091 \$ |

BALAYAGE DE RUES 2022

Germain Daigle excavation a le contrat du balayage de rues pour un montant de 1 300,00 \$ taxes en sus.

FAUCHAGE, DÉBROUSSAILLAGE 2022

Entreprises MMR Turcotte Inc. a le contrat du fauchage et débroussaillage pour un montant maximum d'environ 4 000 \$.

MATÉRIAUX GRANULAIRES ET MACHINERIE RELATIVE À DES TRAVAUX DE VOIRIE 2022

Germain Daigle excavation inc. est l'entrepreneur retenu pour le rechargement du matériel granulaire, étendu, nivelé incluant le transport du matériel granulaire et pour effectuer les différents travaux de voirie sur notre territoire.

Germain Daigle Inc. est celui-ci ayant présenté le plus bas prix global et/ou la meilleure offre de service globale.

MANDAT POUR MONSIEUR DANIEL LAPOINTE, INGÉNIEUR CONSULTANT

Les membres de ce conseil mandatent et acceptent l'offre de services de M. Lapointe, ingénieur consultant selon les besoins et les projets de la municipalité.

Pour l'année 2022, les honoraires établis à 100 \$/de l'heure, non taxable. Les frais de déplacement sont de 0.60 \$/km. Le cas échéant, les dépenses (sous-traitance, repas, etc.) seront facturées sur présentation des pièces justificatives.

AJOUT D'UNE ENTRÉE DE SERVICE SUR LA RUE MUNICIPALE

La firme Cité construction effectue les travaux d'ajout d'une entrée de service sur la rue Municipale au montant de 24 903,59 \$ taxes incluses excluant le pavage et la remise en place de la structure de chaussée existante.

MANDAT POUR LA FIRME SNC-LAVALIN DOSSIER ROUTE ROY

SNC Lavalin a été mandaté pour mettre à jour les plans et devis, l'assistance technique, la gestion des appels d'offres, addendas jusqu'à l'ouverture des soumissions, analyse et recommandation pour un montant forfait de 4 500 \$ avant les taxes.

RÈGLEMENT NUMÉRO 390 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE

La Loi modifiant *la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et diverses dispositions législatives, communément appelée le «PL 49 » et sanctionnée le 5 novembre 2021, exige l'ajout d'une règle relative à la réception d'un don ou avantage par un employé.

Le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par la modification du Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité.

PISCINES RÉSIDENTIELLES

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Le gouvernement du Québec a adopté en 2010 le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles qui vise essentiellement à contrôler l'accès aux jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité. Ce règlement accordait un droit acquis aux piscines existantes au moment de son entrée en vigueur.

Le gouvernement du Québec a décidé de rehausser les niveaux de sécurité par le décret 662-2021 le 1er juillet 2021 dans le but de modifier le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

Ce nouveau règlement s'applique à l'ensemble des piscines existantes et à venir.

Les municipalités sont responsables de l'application du règlement et de la vérification sur le terrain des installations de baignade.

Que de telles installations pour la baignade devront être conformes au plus tard le 1^{er} juillet 2023.

Des milliers de piscines sont existantes sur le territoire de la MRC des Appalaches.

La charge de travail est imposante, pour mener à bien cette démarche de conformité sur l'ensemble des propriétés visées.

Les nouvelles normes impliqueront des dépenses importantes pour les propriétaires de piscines de l'ensemble de la province, notamment pour l'ajout de clôture.

Qu'aucune aide financière n'a été mise en place pour soutenir les résidents ou les municipalités, malgré l'ampleur de la tâche qui attend ces deux groupes.

Que la MRC des Appalaches demande au gouvernement du Québec de reporter la date butoir du 1er juillet 2023 pour exiger la conformité des piscines, ce qui permettrait aux municipalités d'assurer un suivi adéquat des dossiers et aux propriétaires d'immeuble d'obtenir les services d'un entrepreneur en temps utile, pour effectuer les travaux correctifs.

Que la MRC des Appalaches demande la mise en place d'un programme d'aide financière ou d'un crédit de taxes venant alléger le fardeau financier des citoyens qui souhaitent rendre leur piscine conforme, mais qui peinent à boucler leur budget pour y arriver.

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre.

Le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre.

Malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société. Le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

Il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée.

Il est résolu de proclamer le *17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE* et de souligner cette journée en tant que telle.

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE 2022

La semaine de la santé mentale s'est tenue du 2 au 8 mai 2022

Les thèmes étaient :

- Donnons de l'espace pour #Parler Pour Vrai
- Nos différences ne font pas de nous des adversaires
- Mettons de côté les clivages et embrassons l'empathie
- Serrons-nous les coudes quand les temps sont durs
- Prêtons une oreille attentive
- Pas besoin d'être d'accord avec l'autre pour le comprendre

La Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parler Pour Vrai et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

LOISIRS

REMISE EN FORME PRINTANIÈRE

Félicitations à toutes les personnes qui ont participé aux activités d'avril pour la remise en forme printanière. Le tout se poursuit en MAI.

- 16 mai 2022 18 h 30 Crossfit avec Émilie Boutin
- 25 mai 2022 18 h 30 CardioFitness avec Sophie Morissette
- Boxe (date à déterminer)
- Yoga (date à déterminer)

TERRAIN DE JEUX – ÉTÉ 2022

Période d'inscription au terrain de jeux prolongée jusqu'au 31 mai inclusivement. Le terrain de jeux se déroulera du 27 juin au 19 août de 9 h à 16 h (1 semaine de vacances du 1^{er} au 5 août 2022). Possibilité d'avoir le service de garde de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30.



TARIFS

5 jours avec service de garde : 490 \$ (14 \$ /jr)

5 jours sans service de garde : 350 \$ (10 \$/jr)

3 jours avec service de garde : 294 \$

3 jours sans service de garde : 210 \$

**** Détail du coût / jour : avec service de garde = 14 \$/jr
sans service de garde = 10\$/jr**

Pour ceux qui ont inscrit leurs enfants au terrain de jeux pour cet été, vous recevrez toute l'information en lien avec le déroulement des activités de l'été. Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous écrire via le Messenger de la page Facebook de la municipalité ou par courriel : jennifergroleau@hotmail.com ou par téléphone (418) 331-6058

IDÉES OU COMMENTAIRES

Si vous avez des commentaires ou des idées d'activités que vous aimeriez avoir à Saint-Adrien-d'Irlande, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

SOGETEL - CAMPAGNE RÉGIONS BRANCHÉES

Accélérez votre processus de branchement en procédant dès maintenant à la préinstallation et au préabonnement de vos services Sogetel.

3 étapes toutes simples vous mèneront vers la haute vitesse . Il vous suffit de suivre ce lien: <https://sogetel.com/nouveaux-secteurs-fibre>

DÉFI PISSENLITS 2022

L'entreprise Miel&Co invite les municipalités de la MRC des Appalaches à participer au défi pissenlit 2022 qui a pour objectif d'inciter la population à laisser les pissenlits fleurir au printemps pour permettre aux pollinisateurs d'avoir la nourriture nécessaire à leur survie. En effet, ces fleurs hâtives sont une source non négligeable de nourriture avant que les aménagements horticoles des citoyens fleurissent et donnent une nourriture abondante aux pollinisateurs.

Recette Salade de fraises et bocconcinis et limonade rose

INGRÉDIENT

- ✓ 2 tasses de fraises fraîches
- ✓ 2 c. à soupe de menthe fraîche hachée finement
- ✓ 1 tasse de bocconcinis de taille cocktail
- ✓ 2 c. à soupe de sirop d'érable
- ✓ 1 c. à thé de poivre rose concassé

PRÉPARATION

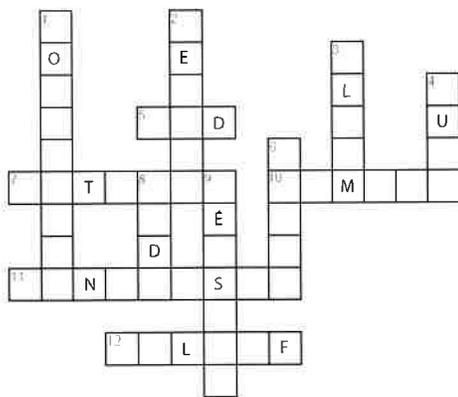
Salade

- Équeuter et couper les fraises. Hacher finement la menthe.
- Dans un bol, mélanger tous les ingrédients.

** Note : pour cette salade, utiliser bocconcinis Saputo, 250 ml (1 tasse) = contenant 200g ou 19 unités. **

Limonade

- Au mélangeur électrique, réduire en purée les fraises avec le jus de citron et le sucre pour obtenir une purée lisse.
- Transvider dans un pichet, ajouter l'eau et mélanger.
- Servir dans un verre rempli de glaçons. Garnir de tranches de citron si désiré.



Charade



- Mon 1^{er} est le cri que tu dis quand tu as peur
 Mon 2^e est un fromage
 Mon 3^e est le cri de la poule

 Mon tout est un fruit

HORIZONTAL

- Logis des oiseaux.
- Enlever.
- Morceau d'acier qui attire le fer.
- Faire tomber.
- Ensemble des creux et des bosses de la surface de la terre.

VERTICAL

- Bâtiment dans lequel dorment les porcs.
- Lire une deuxième fois.
- Grand livre dans lequel on colle des photos.
- Qui ne peut pas parler.
- Inscrire la date.
- Petit pli de la peau.
- Arriver à faire ce que l'on voulait.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 9 | 6 | 1 | | 8 | 5 | 4 | |
| 5 | | 4 | | 6 | 2 | 3 | 8 | 7 |
| 2 | 3 | | 7 | 4 | | 9 | | 1 |
| 6 | 4 | 3 | | 7 | 9 | 8 | 1 | |
| | 8 | | 3 | | 4 | 6 | 7 | 9 |
| 9 | | 5 | 8 | 1 | | 4 | 2 | 3 |
| | 2 | 9 | | 8 | 1 | | | 6 |
| 8 | | 7 | 5 | | 3 | | 9 | 4 |
| 4 | 5 | | 6 | 9 | 7 | 2 | 3 | |

**Abonnez-vous à la page Facebook
 de la municipalité pour être
 informé rapidement de ce qui se
 passe à St-Adrien d'Irlande**